



Compte rendu de la réunion du CLSPD du mercredi 9 mai 2018

La séance est ouverte à 9h15 par M. Jean-Philippe Dugoin-Clément, Maire de Mennecy, vice-président du Conseil régional, qui souhaite la bienvenue aux participants et notamment à M. Cabut, Procureur-adjoint au TGI d'Evry.

Etaient également présents :

- Madame Piatti, commandant de compagnie et le Lieutenant De Tavernier, représentant la gendarmerie nationale,
- Madame Vicente, du bureau de sécurité intérieure et de l'ordre public à la Préfecture de l'Essonne,
- Madame Lesourd, conseillère pédagogique à l'Education nationale, Monsieur Moreau proviseur du Lycée Marie Laurencin, et Madame Traissard, représentant le collège de Villeroy,
- Mesdames Dougniaux, Perret, Prat, Delage-Charmes, Messieurs Rita Leite et Garro, élus du conseil municipal de Mennecy
- Madame Marteau, Messieurs Arthuis, Delpierre, Goubiou, Gonon, David, Herpe, Jannin, Coduys, Trellet, Bacon, Voisins référents
- Mesdames Batine, Signorelli, Baron, Volo, Messieurs Khachikian, Brisdoux, Naïm, Menez, représentant les bailleurs sociaux
- Monsieur Nkelezi, de la société Kéolis,
- Madame Tricoire (CCAS), Messieurs Dantu (DGS), Boudersa (DGA), Bourga (Responsable jeunesse), représentant les services de la ville,
- Messieurs Augade et Eudes, de la police municipale.

Claude Garro, adjoint au Maire chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance décline l'ordre du jour qui comprend 8 points, et propose de reporter les échanges à l'issue de la présentation.

C'est le BCP François Augade, chef de la police municipale de Mennecy qui animera la réunion.

Le lieutenant De Tavernier présente les résultats de l'activité de la GN sur le territoire communal et l'évolution de la délinquance au cours de la période concernée (2015 à 2017)

Le BCP Augade relate l'action de la PM en matière de missions de sécurisation et d'interventions sur les biens et les personnes, les procédures concernant les chiens dangereux, les opérations tranquillité vacances (OTD), et le déploiement de la vidéo-protection.

Il présente le dispositif de « participation citoyenne » mise en place dès 2010 et souligne la croissance du nombre de secteurs (18 actuellement) et de voisins vigilants (passé de 118 en 2015 à 232 aujourd'hui)

Il expose ensuite les actions de prévention des comportements à risque et relate les aménagements de sécurité routière réalisés sur la commune en 2017, la vidéo-verbalisation, et les actions engagées par la ville pour lutter contre le tabagisme et la pollution liée aux dépôts sauvages d'immondices et de déchets sur la voie publique.

Le Lieutenant de Tavernier revient sur la mise en place des exercices liés au Plan particulier de mise en sûreté dans les groupes scolaires de Mennecey, qui se sont tous bien déroulés, en partenariat étroit avec les services de l'éducation nationale et les enseignants.

Des informations sont communiquées aux auditeurs sur les JPSJ, créées en 2009 et pérennisées, mais qui seront réservées cette année aux seuls élèves de CM2 de l'ensemble de la CCVE.

Messieurs Boudersa et Bourga présentent les objectifs et le rôle de la cellule de veille éducative, ainsi que les différents chantiers d'insertion à destination des jeunes menés par la commune ou en partenariat (SIREDOM, SIARCE, EPIDE).

Concernant les peines alternatives, la commune s'est portée candidate afin de recevoir des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG) ; depuis 2016, 17 personnes ont été accueillies par les services techniques de la ville.

Les relations régulières entre la PM et les différents bailleurs sociaux sont rappelées ; cette collaboration au quotidien permet de lutter efficacement contre les incivilités et se traduisent parfois par des procédures de rappel à l'ordre.

Interventions :

- Monsieur Cabut, devant les résultats et statistiques, constate avec satisfaction que le territoire de Mennecey est épargné par la grande délinquance.

Il félicite la commune pour son implication en faveur de la réinsertion, et notamment pour le nombre de TIG reçus.

Il annonce la mise en place d'un nouveau dispositif, les travaux non rémunérés (TNR).

Comparables aux TIG dans leurs modalités, les TNR s'appliquent sans qu'il y ait eu comparution en justice.

Cela constitue un nouveau moyen de pallier l'insuffisance de places de détention.

- Madame Traissard, représentant Monsieur Suzanne, principal du collège, intervient sur les JPSJ.

Elle regrette que cette année les élèves de quatrième n'y soient pas associés tout en comprenant les impératifs techniques et les contraintes liées à cette manifestation

Cela représente 260 élèves supplémentaires à gérer et à intégrer dans les différents modules.

Elle propose son concours et celui de professeurs pour étudier en amont avec les organisateurs la possibilité de réintégrer les collégiens dans le dispositif en 2019.

Une rencontre sera organisée à cet effet.

Elle adresse ses remerciements à la GN pour les bons conseils donnés en matière d'organisation des opérations de PPMS.

- Monsieur Moreau, proviseur du lycée Marie Laurencin remercie également la GN

Il demande si les abords du lycée seront visés par l'arrêté municipal « anti-tabac » ; Monsieur le Maire lui répond que pour le Lycée comme pour le collège, la décision sera prise en concertation avec les chefs d'établissements concernés.

- Madame Lesourd, représentant l'Inspection académique, revient sur les JPSJ.

Elle confirme l'intérêt des enseignants pour ces journées éducatives. Ils seraient même demandeurs d'actions complémentaires, sur des projets pouvant être développés tout au long de l'année scolaire.

- Monsieur Trellet, voisin référent, souhaite une réunion générale regroupant les voisins vigilants, la mairie et la gendarmerie.

Monsieur le Maire propose de trouver une date à cet effet avant la fin du mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30